

SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11 L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel: 04.89.98.14.51 ou 52

Mail: syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet: cgtnmca.fr Page facebook: @cgtnmca

Nice, le 30 janvier 2024

Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur,

Le 7 janvier 2024, un article de Nice Matin nous apprenait qu'une caserne des pompiers serait construite sur le terrain du CFA de la Métropole.

Cette infrastructure serait bâtie sur les terrains actuellement dévolus aux logements de fonction de l'établissement.

Cette information a été également confirmée lors d'une réunion de Direction et d'un rendez-vous d'information organisé avec les locataires desdits logements.

Le CFA a la jouissance de ces terrains par un bail emphytéotique avec le Conseil Départemental, expirant en

Cet établissement est métropolitain depuis 2017 et devrait faire l'objet d'investissements pour maintenir l'excellence des formations dispensées et diversifier son offre.

Le centre de formation a désormais besoin de se projeter et d'investir sur le long terme.

La fin du bail, d'ici 2030, limite les capacités de rénovation des locaux et restreint la modernisation des techniques de production.

Une modification du périmètre de la convention justifie l'adoption d'un avenant entre le Conseil Départemental et la Métropole.

À cette occasion, il vous serait loisible de proroger les délais du bail afin de permettre à la Métropole de réaliser les investissements nécessaires et de pouvoir ainsi en amortir les dépenses.

Cette modification doit faire l'objet de délibérations de ces deux entités.

Au préalable, le Comité Social Territorial devra être saisi.

Aussi, nous vous demandons l'inscription de ce point à l'occasion du prochain CST.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, l'expression de nos meilleures salutations.

igues J**ÈFF**REDO